

ECOLE SAINTE MARIE
Maternelle et Primaire
Etablissement catholique d'enseignement
2, rue Jean Chatel
35650 LE RHEU



Tél. 02-99-60-75-24
E-mail : eco35.ste-marie.le-rheu@enseignement-catholique.bzh
Site internet : <http://www.ecole-ste-marie-le-rheu.fr>

Les Nouvelles de Sainte-Marie :

Juin 2020.

Chers parents,

Ces nouvelles marquent la fin de cette année particulière.

Première année très riche pour ma part de rencontres, de découvertes, de projets, d'échanges riches et de concrétisations. Merci à tous pour tous ces moments partagés.

Riche de nouveautés organisationnelles également. Nous avons mis en place des pratiques pédagogiques et des fonctionnements inédits. Ce sera soit un entraînement soit une expérience temporaire. L'avenir nous le dira très vite.

Riche ou intense et je voudrai remercier toute l'équipe pédagogique qui a beaucoup œuvré au cours de cette année et de cette période. On ne travaille bien qu'en équipe et c'est important de pouvoir compter les uns sur les autres. Merci également à vous les parents pour tous les mots d'encouragements bien réconfortants pour chacune et chacun.

Tout comme nous pouvons compter sur l'investissement sans faille des membres de l'OGEC et de l'APEL. Merci pour votre dynamisme. Nous ferons appel à vous tous pour compléter ces deux équipes.

Merci à toutes et à tous.

Riche, intense, pleine, relationnelle... Et c'est le moment de nous ressourcer en famille, en détente, en loisirs... sans oublier le temps de la reprise progressive à la fin des vacances.

Bel été à toutes et à tous et profitez de ces moments tous ensemble.

Educatif et collectif :

➤ Conseil d'établissement :

Malgré le contexte particulier, nous avons tenu notre conseil d'établissement au mois de juin et nous avons évoqué des éléments importants.

- ✓ Au niveau de l'OGEC, le projet d'extension sera bien mis en œuvre mais nous avons décidé de le décaler pour travailler en toute sérénité. Nous vous informerons des dates et des calages qui seront mis en œuvre pour la sécurité de tous les enfants.

Nous avons besoin de personnes qui souhaitent entrer à l'OGEC pour nous aider dans la préparation de ce projet et d'autres réalisations.

- ✓ Au niveau de l'APEL, vous en aviez connaissance, la fête de l'école n'a pas eu lieu. Par contre, nous avons positionné une date pour le repas de rentrée le vendredi 18 septembre. Vous avez dû recevoir ou recevrez une information de l'APEL dans ce sens.
- ✓ Le thème de ce conseil en plus de ces informations importantes était sur les **goûters**.

Après consultation des différents groupes de l'équipe éducative, voici les conclusions que nous prenons.

1- Le goûter n'est pas obligatoire.

Les enfants, les familles peuvent ou pas donner quelque chose pour le matin (le soir, il est fourni par le périscolaire dans le cadre de la garderie du soir).

2- Pour qu'il ne soit pas un coupe-faim du repas du midi, il devra être constitué de **fruits, de fruits secs voire d'une compote**.

3- Le jus de fruits est supprimé en maternelle. Les enfants de maternelle ont le même fonctionnement que celui des enfants d'élémentaire.

Il ne devrait donc plus y avoir d'emballages ou de papiers dans la cour.

Les bonbons sont toujours réservés aux anniversaires en élémentaire sous la forme d'un paquet pour la classe et pas de paquets individualisés.

Il n'y a donc pas de raisons que les enfants aient de bonbons quels qu'ils soient à l'école par ailleurs.

➤ **Affaires oubliées :**

Nous avons entreposé dans les hall d'entrée des affaires qui ont été oubliées. Nous vous encourageons à vérifier si certains vêtements appartiennent à vos enfants.

Comme à notre habitude, nous terminerons le ménage au mois de juillet en déposant les affaires oubliées au relai.

➤ **Calendrier scolaire de l'année 2020/2021 :**

En préparation de cette rentrée, l'ensemble des chefs d'établissement de l'enseignement catholique d'Ille et Vilaine et en particulier ceux du secteur de Mordelles se sont vite rendus compte des bizarreries de ce calendrier.

Nous nous réunissons la semaine de sortie pour décider ensemble des aménagements que nous mettrons en place pour faire en sorte qu'il soit plus logique et mieux calé sur le rythme des familles et des enfants.

Nous vous enverrons donc un message le 10 juillet pour vous informer du calendrier scolaire de cette année 2020/2021.

Pédagogie :

➤ Fournitures de rentrée :

Nous avons préparé une liste des éléments importants qui seront à prévoir pour la rentrée. Nous vous mettons ces listes en copie de ce message.

Dans le principe, afin d'alléger le coût de cette rentrée, nous avons fait le parti d'acheter le maximum de choses par nos fournisseurs qui sont beaucoup moins chers que les grandes surfaces. En outre, tous les enfants auront les mêmes cahiers et il sera plus simple de se repérer et de s'organiser. Ces fournitures feront partie de la contribution bien spécifiées dans le détail de la facturation annuelle que vous recevrez en début d'année.

➤ Affaires de cycle :

Pour les enfants qui ne sont pas revenus à l'école, nous vous remercions de déposer les outils de cycle afin que nous puissions tous les utiliser l'an prochain : cahier outils de Français et de Mathématiques en particulier pour les futurs CM2.

De même, les enfants de maternelle qui ne sont pas revenus à l'école peuvent venir récupérer leurs affaires. Pour cela, nous vous remercions de nous envoyer un message afin de caler votre venue.

➤ Structure pédagogique :

Cette année encore plus que d'habitude avec cette période particulière, les effectifs risquent de varier durant l'été. Pour éviter de corriger des éléments annoncés par écrit, nous préférons vous annoncer la structure pédagogique et la répartition des élèves après nos temps de travail en août.

Nous afficherons donc les listes de classe le vendredi 28 août à partir de 16 h00 sur les panneaux d'affichage maternelle et élémentaire.

➤ Piscine :

Comme l'an dernier, les enfants de CE2, CM2 et CE1 bénéficieront de séances de piscine. Elles auront lieu le jeudi matin.

Pour la bonne organisation de ces temps, nous aurons besoin de personnes qui sont disponibles pour accompagner les enfants en particulier dans l'eau.

Pour cela, il est nécessaire que vous passiez un agrément décerné par la piscine. Cela consiste en un test aquatique très simple. N'hésitez pas à revenir vers nous pour plus d'explications.

Si nous n'avons pas assez d'accompagnateurs, nous ne pourrions assurer les conditions de sécurité optimales pour les enfants et devront annuler des séances.

Voici les dates proposées par la piscine, merci d'avance de réserver ces créneaux.

Message de la piscine :

Lieu :

Les agréments Natation scolaire sont réalisés à la piscine La Conterrie à Chartres de Bretagne.

Il convient de rappeler aux parents d'être 10 minutes avant l'heure indiquée sur le lieu pour que la session puisse commencer à l'heure.

Dates des sessions d'agrément pour l'année scolaire 2020-2021 :

Les parents peuvent passer l'agrément aux dates de leur choix. Il convient d'anticiper les agréments dès que possible selon la disponibilité des parents. **DATES et HORAIRES**

Mercredi 9 septembre 2020 à 11h30	Jeudi 10 septembre 2020 à 16h30
Mardi 17 novembre 2020 à 16h30	Mercredi 18 novembre 2020 à 11h30
Mardi 16 mars 2021 à 16h30	Mercredi 17 mars 2021 à 11h30

Merci d'avance de votre disponibilité.

APEL et OGEC :

➤ Matinée travaux :

Comme tous les ans, nous vous convions à la remise en ordre de l'école, le samedi matin 29 août de 9h00 à 12h00 pour que notre école soit prête à accueillir les élèves la semaine suivante.

➤ Repas de rentrée :

L'APEL Sainte-Marie organise une grande soirée sur le thème de la convivialité, de la rentrée, des retrouvailles, de la rencontre et de l'échange autour d'un repas.

Celui-ci aura lieu le vendredi 18 septembre.

Nous vous communiquerons très prochainement les modalités d'organisation et de réservation.

Heureux évènements :

Nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de petits frères et de petites sœurs d'enfants scolarisés à l'école Sainte-Marie. Nous félicitons les heureux parents tout d'abord. Et nous souhaitons beaucoup de bonheur à toutes ces familles :

- Noa BOISGERAULT JAMET frère de Milia dans la classe d'Anne-Sophie et Manon.
- Isaac DANIELLO-PILARD frère de Noa dans la classe de M. SELIER et de Paco dans la classe de Mme MARY
- Nathan CADORET frère de Noéline dans la classe d'Aurore, Sébastien et Virginie et de Ewen CADORET dans la classe de Mme EVEILLARD.
- Camille GOUALOU sœur d'Alice dans la classe de Marie et Christine.
- Côme frère d'Elowan LACOURT SILVA dans la classe de Mme BOULCH et M. GAGNET.
- Candice LE BERRE sœur de Chiarra dans la classe d'Aurore et Sébastien.

- Maés frère de Maïly THUAUX dans la classe de Mme BOSCHER.

Veillez nous excuser si nous avons oublié un heureux évènement, n'hésitez pas à nous le dire par retour de mail afin que nous puissions le publier dans le bulletin de septembre. Toutes nos excuses par avance.

Bel été, bonnes vacances à toutes et à tous.

V. GAGNET

Pour l'équipe éducative.